

Formulaire d'inscription « Viva Associations »
Fil conducteur « Vivre l'élan associatif à Cannes ! »
Dimanche 6 septembre 2026 de 9h00 à 18h00

Nom de l'association :

Nom qui apparaîtra sur la signalétique :

Adresse du siège social :

Nom du président :

Téléphone : E-mail :

- Préciser le **thème** de rattachement souhaité :

- Cannes, capitale du sport et du bien-être
 Cannes, ville de culture
 Cannes, ville durable
 Cannes, ville citoyenne (jeunesse / patriotique)
 Cannes, ville solidaire (santé, social)

- Préciser l'**animation** envisagée sur votre stand :

- Indiquer l'animation souhaitée sur scène principale, scène musicale sous les escaliers, tatamis (espace démonstration ou espace initiation) ou espace danse, selon les disponibilités :

.....

.....

.....

- Indiquer vos **commentaires, besoins spécifiques**, techniques, logistiques (emplacement souhaité notamment) :

.....

.....

.....

- Cloison(s) : Oui Non

Les stands sans cloison sont privilégiés car plus attractifs et conviviaux.

Photo avec cloisons



Photos sans cloison



Pour les stands sans cloison, des grilles pourront être mises à disposition, dans la limite du stock disponible.

Mise à disposition de grilles : Oui Non



Informations complémentaires :

- **Stand** individuel d'environ 9 m² environ, longueur et largeur de 3 m, hauteur de 2,50 m, équipé d'une table, deux chaises, une enseigne double face au nom de l'association, trois prises électriques et un sac poubelle. Stand installé le samedi 5 septembre de 10h00 à 16h00. La Mairie de Cannes n'est en aucun cas responsable du matériel installé pour le salon (perte, vol, dégradation). Stand impérativement mis en valeur par l'association et tenu toute la journée **en présentiel le dimanche 6 septembre de 9h00 à 18h00.**

Tarif : 50 € règlement soit par virement(s), soit par chèque(s), le jour de la signature de la convention.

Le paiement du stand est dû pour toute annulation moins de 21 jours avant l'événement.

- **Parking du Palais des Festivals et des Congrès** : un tarif préférentiel pour le Parking du Palais vous est proposé et vous sera communiqué, conformément à la grille tarifaire en vigueur. Il est nécessaire d'en faire la demande lors de l'inscription dans la limite de 2 tickets par association par jour.

Le jour du salon, il vous appartiendra de remettre votre ticket d'entrée au stand d'accueil Associations+, au moment de votre départ. Un ticket de sortie à régler aux caisses du parking vous sera alors remis en fin de journée.

Pour mémoire, déjà 3 heures sont gratuites le samedi et 3 heures sont gratuites le dimanche pour tout usager.

1 jour 2 jours Aucun

- **Wifi** : un code unique d'accès à une connexion internet vous est proposé et vous sera transmis le jour du salon afin que vous puissiez vous connecter. Il est nécessaire d'en faire la demande lors de l'inscription.

Le règlement devra être impérativement effectué 8 jours avant le salon (**à titre indicatif 18 € pour la journée**, selon le tarif de 2025, sous réserve de changement ; le tarif définitif vous sera communiqué au moment du règlement).

Oui Non

- **Inscriptions** sous réserve de la communication du dossier et des places disponibles. La déclaration en sous-préfecture, les statuts de l'association et l'attestation d'assurance responsabilité civile sont requis.

- **Droits à l'image** : autorisation pour l'apparition sur les supports vidéo de la manifestation et/ou d'Associations+ :

Oui Non

FORMULAIRE A RETOURNER IMPERATIVEMENT AVANT LE 30 JUIN 2026

par mail : associationsplus@ville-cannes.fr ou par courrier : ASSOCIATIONS+ 1 avenue des Broussailles 06400 CANNES

Les informations recueillies dans ce formulaire font l'objet d'un traitement « papier et informatisé » destiné à gérer la participation des Associations au salon Viva Associations 2026. La base légale du traitement est l'exécution d'une mission d'intérêt public. Vos données seront uniquement communiquées aux services internes de la Mairie de Cannes intervenant dans cette opération. Le délai d'effacement des données est d'un an à compter de la fin de l'évènement « Viva Associations 2026 », conformément aux obligations réglementaires. Conformément à la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et du Règlement Général sur la Protection des Données, vous bénéficiez d'un droit d'accès à vos données personnelles, d'un droit de rectification, de limitation et d'effacement de vos données personnelles que vous pouvez exercer en saisissant le service à l'adresse suivante : Service municipal Associations+ Maison des Associations 1 avenue des Broussailles 06400 Cannes. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer audit traitement et définir des directives post-mortem, conformément à la loi 2016-1321 du 7 octobre 2016 pour une République Numérique.

En cas de conflit, vous disposez du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés.



Service municipal Associations+ - Maison des Associations - 1 avenue des Broussailles - 06400 Cannes
Tél. 04 89 82 24 54 (ou 06 11 42 35 38 en cas d'urgence en dehors des horaires d'ouverture administrative)
associationsplus@ville-cannes.fr - www.cannes.com

Événement sous réserve de modification. Plus d'information sur www.cannes.com et l'application Cannes Agenda